

## Diplomatie spirituelle, culture, entrepreneuriat et digital : retour sur les vingt ans de règne du roi Mohammed VI

Grand Angle

Le roi Mohammed VI, célèbre le 30 juillet 2019, les vingt ans de son règne. Arrivé sur le trône en 1999 à l'âge de 35 ans, le Souverain Chérifien a su mettre en exergue les premiers pas pour la dynamisation de l'entrepreneuriat, la préservation et la valorisation du patrimoine culturel, l'accélération de la transformation digitale ainsi que la transmission des valeurs d'un Islam du juste milieu et de la modération.



# Diplomatie spirituelle

Alaa-eddine Khaldi

## La diplomatie spirituelle marocaine, un acte tangible

La religion est un moyen efficace pour tisser des liens avec les différents pays africains musulmans. Le Roi Mohammed VI, commandeur des croyants, tient sa légitimité de sa descendance directe du Prophète Mahomet, ce qui lui permet de renforcer sa présence en Afrique. Le Maroc suit la doctrine achaarite, le rite malékite et le soufisme sunnite, un principe religieux que le roi cherche à partager avec l'ensemble du continent pour élargir sa vision d'un Islam du juste milieu et de la modération.

À cet effet, le royaume a mis tous ses moyens à disposition de ses pays frères pour leur faciliter la gestion des affaires religieuses. Dans ce cadre, le Maroc a construit plusieurs mosquées dans différents pays africains tels que la mosquée Mohammed VI à Dar Es Salam, la mosquée Mohammed VI à Abidjan et la mosquée Mohammed VI à Conakry. Dans la même vision royale, le Maroc a créé en 2015 l'Institut Mohammed VI pour la formation des Imams, un centre ayant pour but la formation des imams marocains mais surtout africains. Le centre offre une formation en matière religieuse à des étudiants provenant de plusieurs pays africains pour leur permettre de retourner à leur pays d'origine et d'exercer la profession d'Imam en adoptant un islam modéré. Ce centre est accompagné par la création en 2016 de la Fondation Mohammed VI pour les Oulémas africains, une institution cherchant à renforcer les rapports à long terme entre le Maroc et ses pays voisins à travers un groupe de plus de 120 académiciens religieux provenant de plus de 30 pays au sein du continent africain.

Afin de rendre l'action du royaume plus efficace et pertinente, le Maroc pourrait viser la création de différentes institutions religieuses visant la consolidation des relations existantes entre le Maroc et les pays frères en matière religieuse. La création de partena-

# Art & culture

Habiba El Mazouni

riats en matière de prévention de l'extrémisme religieux est aussi un champ dans lequel le Maroc pourrait s'engager et obtenir des résultats gagnants-gagnants avec les pays voisins.

## Le Maroc, une terre d'art et de culture

« ... Nous nous attachons à donner à la culture toute l'importance et tout l'intérêt qu'elle mérite. Nous sommes, en effet, convaincu qu'elle est le ciment de la cohésion de la nation, et le miroir de son identité et de son authenticité » ; tels sont les propos du Roi Mohammed VI proférés à l'occasion du 14ème anniversaire de la Fête du Trône en 2013. Le souverain continue à faire de la culture le joyau de l'identité marocaine et lui consacre une place cruciale au sein de la stratégie de développement du Royaume.

En effet, l'art et la culture s'érigent en priorité nationale sous le règne du Roi Mohammed VI et se dessinent comme de véritables leviers de croissance économique. Les réalisations, à cet effet, sont innombrables ; des festivals de tout genre, des musées, des salons de livre, des Moussems et des fêtes traditionnelles fleurissent un peu partout au Maroc. Toutefois, des défis restent encore à relever pour une politique culturelle capable d'asseoir l'identité, l'authenticité et l'originalité créatrice du patrimoine culturel et artistique du royaume.

Le Maroc devrait, entre autres, faire de ses produits de terroir des produits à forte valeur ajoutée pour à la fois un développement socio-économique local et un rayonnement à l'échiquier international. Le royaume gagnerait aussi à renforcer davantage son attractivité à l'international moyennant la valorisation de la richesse, la diversité et l'histoire ancestrale de son patrimoine culturel. Le cinéma, s'avère, à cet égard, le bras armé du « soft power » apte à renforcer les identités d'abord et à servir ensuite d'effigie du patrimoine culturel marocain.



# Entrepreneuriat

Dalal Errogayi

## L'entrepreneuriat au Maroc : vers une dynamique de développement intégré

« On ne naît pas entrepreneur, on le devient en s'engageant sur la voie du succès dans un rapport interactif entre l'effort, l'apprentissage et la maîtrise des difficultés ». C'est de cette manière que le Roi Mohammed VI a adressé son message aux participants à la cinquième édition du Sommet Global de l'Entrepreneuriat.

Le Maroc est classé parmi les cinq pays du continent africain où l'environnement des affaires est fructueux ainsi que 62ème au niveau mondial, d'après le Doing Business 2019 de la Banque mondiale.

Selon une récente enquête du cabinet Global Entrepreneurship and Development Institute, une majorité de jeunes marocains souhaite créer leur propre entreprise. Pour ce faire, les secteurs public et privé œuvrent dans l'accompagnement et le soutien des jeunes entrepreneurs. Concrètement, plusieurs structures ont été créées à savoir l'Agence Nationale pour la Promotion de la PME (ANPME), ayant pour objet l'identification, l'élaboration, le lancement et le suivi des actions des entreprises nouvellement créées ou déjà existantes. En 2007, la fondation de l'association Injaz Al Maghrib a été créée. Depuis, elle sensibilise plus de 100.000 jeunes marocains à l'esprit d'entreprise, un chiffre qui sera doublé les deux prochaines années afin de toucher 250.000 jeunes.

Par ailleurs, dans un marché de plus en plus mondialisé, les petites, moyennes et grandes entreprises devraient être suffisamment outillées (via l'éducation et la formation notamment) pour faire face à la concurrence qui y règne. Le Maroc gagnerait à investir davantage dans la digitalisation pour que les petites, moyennes et grandes entreprises puissent s'adapter à cette nouvelle ère fortement marquée par la digitalisation.

# Le digital

Mohamed Karim Belmajdoub

## Le digital, chantier stratégique pour le Maroc

Depuis son intronisation, le Roi Mohammed VI a insisté sur la nécessité, pour l'ensemble des secteurs d'activité, de tirer profit des opportunités qu'offrent les technologies de l'information afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement. Après le « Maroc Numeric 2013 », le secteur du numérique s'organise autour du plan de développement numérique « Maroc Digital 2020 ».

Nombreuses sont les réalisations dans le champ du numérique. En effet, le Maroc a renforcé l'écosystème numérique à travers, notamment, le développement de la réglementation du numérique et la création de l'Agence du Développement Digital. Une nouvelle ère d'informatisation des services publics a vu le jour avec l'émergence de plusieurs plateformes telles que « service-public.ma », « watiqa.ma », « chikaya.ma », « data.gov.ma », « fikra.egov.ma » ou encore « emploi-public.ma ».

Par ailleurs, il serait judicieux d'accompagner la transformation numérique par un changement de culture pour faire face à la réticence au changement des pratiques. Le Maroc gagnerait également à investir dans la recherche et développement en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi qu'en termes de cybersécurité.

In fine, des réalisations perceptibles en faveur des infrastructures, de la culture, de l'environnement et l'écologie, ... sont à souligner. Toutefois, le royaume devrait s'attaquer, efficacement et sans attendre, aux nouveaux défis relatifs à la pauvreté et l'exclusion, au chômage et aux inégalités et disparités sociales.



# FEUILLETON DE L'ACTUALITE

Par Amine Diouri

- 
- 27 juin** • **Tunisie**  
Un double attentat suicide cible les forces de l'ordre dans la capitale tunisienne. Le groupe « état islamique » revendique les attaques.
- 28 juin** • **Japon**  
Ouverture à Osaka au Japon du sommet du G20.
- 29 juin** • **Chine / États-Unis**  
Les États-Unis et la Chine annoncent une trêve dans la guerre commerciale qui les oppose. Les négociations commerciales entre les deux pays sont relancées.
- 30 juin** • **Corée du Nord / États-Unis**  
Rencontre entre Kim Jong-un et Donald Trump ; ce dernier devient le premier président américain en exercice à franchir la frontière nord-coréenne.
- 01 juillet** • **Iran**  
L'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) confirme le dépassement de la limite des réserves autorisées d'uranium enrichi en Iran.
- 02 juillet** • **Libye**  
Le bombardement d'un camp de migrants en Libye fait 44 morts et 130 blessés. Le gouvernement d'union nationale (GNA) attribue cette frappe aux troupes du maréchal Haftar ; le porte-parole des forces pro-Haftar dément.
- 02 juillet** • **Union Européenne**  
Après de longues semaines de négociations, les 28 chefs d'État et de gouvernement de l'union européenne s'accordent sur les nominations clés à la tête de l'UE.
- 04 juillet** • **Niger**  
Ouverture à Niamey au Niger du sommet de l'Union africaine.
- 05 juillet** • **Soudan**  
Accord entre les militaires et l'opposition concernant le partage du pouvoir jusqu'aux prochaines élections.
- 07 juillet** • **Iran**  
L'Iran annonce avoir commencé à enrichir l'uranium à un seuil supérieur à la limite de 3,67% fixée par l'accord international.
- 07 juillet** • **Union africaine**  
La ZLECA entre officiellement dans sa phase opérationnelle. Le Nigéria et le Bénin ont adhéré à l'accord. Actuellement seule l'Érythrée reste en retrait.
- 08 juillet** • **Algérie**  
Fin du mandat par intérim du président Bensalah sans organisation d'aucune élection présidentielle. Son mandat a été prolongé jusqu'à ce qu'une date soit fixée.
- 09 juillet** • **Algérie**  
Visite de l'émir du Qatar Tamim Ben Hamad al-Thani à la maison blanche où il a été reçu par le président Trump.

11 juillet

## ***Soudan***

Les militaires soudanais affirment avoir déjoué une « tentative de coup d'État » au Soudan.

12 juillet

## ***Turquie***

La Turquie annonce le début de livraison des missiles S-400 provenant de Russie.

16 juillet

## ***Union Européenne***

Élection avec une courte majorité d'Ursula Von Der Lyen à la tête de la Commission européenne.

16 juillet

## ***République Démocratique du Congo***

Décès du premier cas de fièvre Ebola à Goma.

17 juillet

## ***Soudan***

Les militaires et les leaders de la contestation signent un accord portant sur le partage du pouvoir pendant la période de transition.

17 juillet

## ***Kurdistan irakien***

Une fusillade au Kurdistan irakien tue le vice-consul turc. La Turquie promet des représailles.

17 juillet

## ***OMS***

L'Organisation Mondiale de la Santé déclare Ebola comme « urgence » sanitaire mondiale.

19 juillet

## ***Détroit d'Ormuz***

Les autorités iraniennes immobilisent un navire britannique qui aurait heurté un navire de pêche iranien en traversant le détroit d'Ormuz.

22 juillet

## ***Ukraine***

Le parti de Volodymyr Zelensky remporte les élections législatives en Ukraine avec une large majorité.

23 juillet

## ***Corée du Sud***

La Corée du Sud annonce avoir effectué des tirs de semonce contre un appareil militaire russe ayant violé son espace aérien.

24 juillet

## ***Royaume-Uni***

Boris Johnson devient le nouveau premier ministre du Royaume-Uni en remplacement de Theresa May.

25 juillet

## ***Tunisie***

Mort du président tunisien Béji Caïd Essebsi à 92 ans, le jour de la fête de la république.

25 juillet

## ***Espagne***

Les députés espagnols refusent de reconduire Pedro Sanchez à la tête du gouvernement.

# La transition écologique au Maroc

Par Amine Diouri

De nos jours, le Maroc est considéré par de nombreux experts et instances internationales comme un pays ayant entamé avec succès sa transition écologique. En effet, dans un monde où se multiplient les discours climatosceptiques, le royaume est resté fidèle aux grandes orientations dressées par le roi Mohammed VI depuis son ascension au trône. Les nombreuses actions entreprises par le Souverain marocain témoignent de l'intérêt accordé par ce dernier à la préservation des équilibres écologiques, ce, afin d'offrir aux générations à venir un environnement saint et harmonieux. Ainsi, contrairement à d'autres chefs d'États qui seraient obnubilés par la gestion à court terme de questions semblant plus urgentes, la temporalité qui inscrit l'institution monarchique dans le long terme permet au monarque de s'enquérir de problématiques stratégiques telles que celles portant sur les changements climatiques.

Par ailleurs, le souci du Souverain Alaouite de protéger la nature puise aussi sa légitimité dans le caractère divin de la monarchie marocaine. En effet, la tradition islamique, rappelle à plusieurs reprises aux fidèles la nécessité de préserver les équilibres écologiques d'une nature qui leur a été léguée par Dieu.

Afin de réaliser son ambition louable de laisser en héritage aux générations futures une planète viable et harmonieuse, la vision royale repose sur les 3 piliers essentiels :

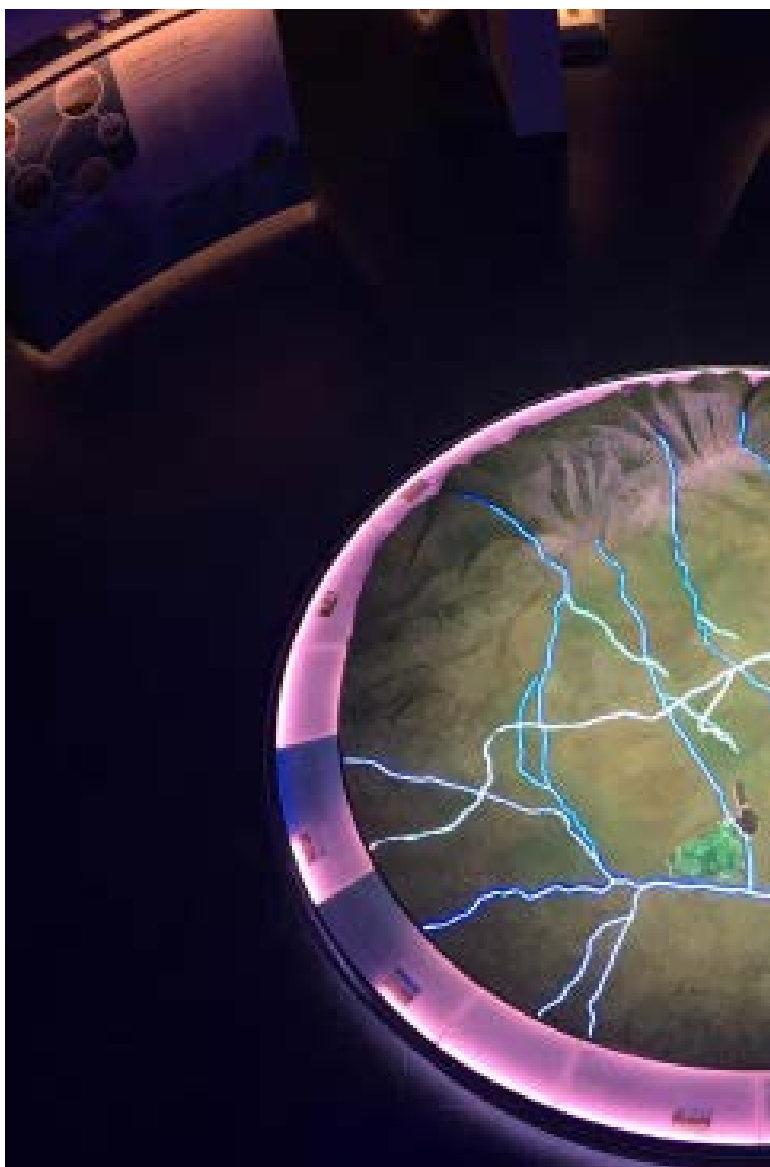
## **1- Un cadre institutionnel et législatif garantissant la protection de l'environnement :**

Dans ses discours, le roi Mohammed VI n'a eu de cesse de rappeler la nécessité pour le Maroc de relever le défi écologique. Pour ce faire, le roi a donné son impulsion à la conduite d'une mise à niveau graduelle et globale de la stratégie environnementale du royaume. L'un des piliers majeurs de cette réforme consiste à mettre en place un cadre institutionnel et légal permettant d'assurer la transition écologique du Maroc dans les meilleures conditions. A cet effet, le roi Mohammed VI a appelé, dans son discours du 30 juillet 2009, les différentes parties prenantes à élaborer la charte nationale de l'environnement dont l'objectif sera d'allier sauvegarde de l'environnement et développement durable du pays.

En vue de répondre à l'appel du souverain, une commission nationale fut constituée ; cette dernière a englobé plusieurs départements gouvernementaux ayant pour objectif une entière collaboration afin d'aboutir à l'élabo-

ration de ladite charte. Cette réflexion n'a néanmoins pas exclu la participation populaire des citoyens qui ont été invités à exprimer leurs propositions et avis sur la question. Les précédents efforts ont conduit à la promulgation de la loi-cadre N°99-12 portant sur la charte nationale de l'environnement et du développement durable.

L'orientation du royaume vers la préservation des équilibres naturels s'est confirmée lors de l'adoption de la nouvelle constitution du royaume. Celle-ci intègre le mot « environnement » à une dizaine de reprises. La charte fondamentale du royaume érige le droit de jouir d'un environnement sain en un droit constitutionnel. In fine, ce cheminement législatif a abouti à la mise en place de plusieurs stratégies telles que la stratégie nationale de mise à niveau de l'environnement (MANE) ainsi que la stratégie nationale de développement durable (SNDD).



## 2- L'engagement international pour la lutte contre le réchauffement climatique :

Le réchauffement climatique est une problématique qui ne connaît pas de frontières. Ainsi, dans un monde globalisé et de plus en plus interdépendant, la réponse qui doit être donnée à ce fléau se doit d'être tout aussi globale. Le royaume du Maroc a prouvé à maintes reprises son engagement à collaborer avec la communauté internationale en vue d'aboutir à une solution durable à opposer au défi climatique. Cet engagement en faveur de la coopération internationale n'est pas récent. En effet, le roi Mohammed VI avait lui-même conduit la délégation marocaine lors du sommet de la terre de Rio, en sa qualité de prince héritier. Plus récemment, l'organisation en 2016 de la COP 22 à Marrakech fut une étape cruciale dans le processus

de mise en œuvre de l'accord de Paris. En organisant la COP 22 au Maroc, le royaume a voulu faire de cet événement non seulement une conférence mondiale organisée en Afrique mais surtout une conférence pour la défense des intérêts du continent africain qui subit de plein fouet les conséquences du réchauffement climatique bien qu'il ne soit responsable que de 4% des émissions de gaz à effet de serre. En vue de mettre en relief la dimension africaine de la COP 22, le roi Mohammed VI a tenu à réunir les chefs d'État et de gouvernement lors d'un sommet africain de l'action qui a connu la mise en place de 3 commissions sous régionales. D'un autre côté, le Maroc est conscient que la lutte pour la préservation des équilibres écologiques se fait aussi au sein du champ de la Ouma islamique. En effet, le royaume a accueilli les travaux de la 7ème conférence islamique des ministres de l'environnement.

## 3-Promotion des énergies renouvelables :

Les actions précédemment citées visent à faire de la préservation des équilibres naturels un véritable projet de société à même de garantir le développement du pays sans pour autant nuire à ses ressources naturelles ainsi qu'à son environnement. Pour y parvenir, l'un des grands défis du Maroc consiste à assurer une transition énergétique adaptée aux exigences de notre siècle. Actuellement, le Maroc importe près de 90% de ses besoins en énergie (principalement d'origine fossile). Néanmoins, le pays peut remédier à cette dépendance en exploitant ses grandes ressources en terme de production d'énergies renouvelables. Pour ce faire, le royaume chérifien s'est dressé un objectif très ambitieux consistant à porter à 52% la part des énergies renouvelables dans sa capacité totale installée à l'horizon 2030. Afin d'y parvenir, le Maroc a ajouté à la production d'énergie hydraulique des parcs éoliens ainsi que des centrales solaires ; énergie pour laquelle le Maroc détient l'une des plus grandes centrales solaire au monde, la station Noor.

En somme, les grands chantiers environnementaux menés lors des deux dernières décennies ont permis d'inscrire le royaume au rang des pays ayant pleinement entamé leur transition écologique. Cependant, la pression démographique grandissante, le changement des modes de vie, la raréfaction des ressources en eau, la multiplication des industries polluantes, etc. rendent le challenge dressé face au Maroc encore plus attrayant à relever. Nul doute que le royaume se donnera les moyens de faire honneur à la citation suivante : **« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».**



# Tanger Med.2, un hub logistique mondial

Par Alaa-eddine Khaldi

En 2010, le roi Mohammed VI décide de lancer les travaux pour l'extension du port Tanger Med. À cette époque, le commerce maritime connaissait une crise importante et les leaders du domaine commençaient à diminuer leur volume. Le royaume avait prévu une remontée de l'activité maritime et avait donc lancé les travaux pour la construction d'infrastructures relatives à l'extension du port Tanger Med, construit en 2007. Le vendredi 28 juin 2019, le Maroc a inauguré le port Tanger Med II. Cette inauguration fait de Tanger Med le port le plus important de toute la Méditerranée et fait du Maroc un des pays étant dans le top 20 mondial quant à la connectivité.

L'inauguration de l'extension a été effectuée par le Prince Moulay El Hassan qui représentait son père le roi Mohammed VI. Le projet, dont les travaux ont été effectués sur une durée de 9 années, permettra au port de tripler sa capacité pour passer de trois millions de conteneurs par an à neuf millions. Le budget octroyé à ce projet titanesque a été de 88 milliards de dirhams, dont plus de 60% provient du secteur privé, ce qui montre une synergie des projets public-privé. Cette réussite a déplacé le Maroc de la 83ème place à 17ème dans le ranking de la Conférence des Nations

unies pour le commerce et le développement (CNUCED).

Tanger Med II est un atout majeur pour le Maroc pour s'imposer encore une fois sur la scène internationale et exploiter sa position géographique qui lui offre un avantage unique vu son accès au détroit de Gibraltar et sa position de leader portuaire au niveau méditerranéen (ayant dépassé le port d'Algesiras). La construction du port et ses extensions permettent au Maroc de conforter ses relations avec l'Afrique, un partenaire stratégique qui représente 40% du trafic portuaire marocain. En 2018, Tanger Med a effectué sa première connexion maritime avec les ports de Djibouti, port de Quetzal au Guatemala, le port de Dublin en Irlande, le port de Bahrein et le port de Tamatave à Madagascar.

Au niveau national, le port se présente comme un booster de création d'emplois, ainsi qu'un pas vers l'avant pour l'aboutissement du plan industriel marocain. L'année passée a connu la réalisation de 66 projets industriels avec un budget de 6,3 milliards de dirhams, ce qui a permis la création de plus de 6200 emplois. Depuis sa construction en 2007, le port a créé 75.000 postes de travail.





# Prochains événements



CONFÉRENCE – 07-08/08/2019

International Conference on Social Science, Arts, Business and Education, organisée par Ontario College For Research and Development.

Casablanca,  
Maroc.



CONFÉRENCE – 28-30/08/2019

La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, organisée par le gouvernement du Japon.

Yokohama, Préfecture de Kanagawa,  
Japon.



[contact@hadvisors.net](mailto:contact@hadvisors.net)



+212 537 73 45 13